



## Conseil d'administration E.P.C.C. Pont du Gard

Séance du 16 décembre 2025

DÉLIBÉRATION N°2025-30

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire 2026

Rapporteur : Patrick Malavieille

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'en vertu des dispositions de l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé au Conseil d'Administration le débat d'orientation budgétaire (DOB) dans un délai de deux mois précédent l'adoption du budget primitif de l'exercice 2025.

Considérant que ce rapport doit porter sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Considérant que ce rapport donne lieu à un débat au sein de l'assemblée délibérante. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

**Le Conseil d'administration,**

Après en avoir délibéré :

- A débattu des propositions reprises dans le document joint en annexe,
- Prend acte de la tenue du débat.

\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*

Étaient présents :

M. Malavieille, M. Pissas, M. Scorsone, Mme. Dherbecourt, M. Blanc, M. Verdier, Mme. Novaretti, M. Vallespi, M. Cartailler, M. Sauzet, Mme. Clément, Mme. Bouras, M. Favaron

Étaient absents :

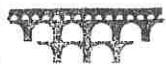
M. Mercier, M. Bouget, M. Gibelin, Mme. Couvreur, M. Biou, Mme. Harnequaux, M. De Kermel, M. Paoletti

Avaient donné procuration :

M. Nicolas a donné procuration à M. Scorscone, Mme Noguier a donné procuration à M. Pissas, Mme Fortunat-Deschamps a donné procuration à M. Malavieille

Fait à Vers, le 16 décembre 2025

Le Président  
M. Patrick Malavieille



PONT DU GARD

La Bégude

400 route du Pont du Gard  
30210 Vers-Pont-du-Gard

Tel.: 04 66 37 50 99 - Fax: 04 66 37 51 50  
www.pontdugard.fr - N° 41954 N° 279 864